



AUDIT CONSEIL COMPTABILITE CONTROLE

3, ALLEE ANDRE BOURLAND - PARC TECHNOLOGIQUE DE LA TOISON D'OR - 21000 DIJON  
TEL. 03 80 72 93 72 - FAX 03 80 72 93 73 - E-MAIL : a3c2@wanadoo.fr

---

Experts comptables associés :

Yves CASSIN  
Frédéric FRANCE  
Eric CORRET  
Nicolas MORON

**CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE DE BOURGOGNE**  
**50 rue BERLIER**  
**21000 DIJON**  
**Association Loi 1901**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009**

CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE DE BOURGOGNE  
50 rue BERLIER  
21000 DIJON  
Association Loi 1901

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



## AUDIT CONSEIL COMPTABILITE CONTROLE

3, ALLEE ANDRE BOURLAND - PARC TECHNOLOGIQUE DE LA TOISON D'OR - 21000 DIJON  
TEL. 03 80 72 93 72 - FAX 03 80 72 93 73 - E-MAIL : a3c2@wanadoo.fr

---

Experts comptables associés :

Yves CASSIN  
Frédéric FRANCE  
Eric CORRET  
Nicolas MORON

**CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE DE BOURGOGNE**  
50 rue BERLIER  
21000 DIJON  
Association Loi 1901

<p><b>RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009</b></p>
--

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 19 mars 2007, nous vous présentons notre rapport sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi,

relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration le 25 février 2010.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'annexe aux comptes annuels fournit dans son exposé sur les règles et méthodes comptables et plus particulièrement dans la rubrique « autres provisions pour risques et charges » un ensemble de précisions complémentaires relatives :
  - 1) aux provisions qui ont été reprises durant l'exercice, car devenues sans objet ;
  - 2) au traitement comptable du dossier relatif à une procédure prud'homale dans laquelle l'association est actuellement mise en cause et aux incidences, actuellement analysées comme seulement éventuelles, de cette procédure.

Ces précisions nous apparaissent déterminantes quant à l'appréciation de la situation financière actuelle de l'association.

Conformément à la norme professionnelle applicable, nos travaux ont consisté à apprécier la pertinence des informations fournies et leur traduction comptable.

Les appréciations que nous avons portées sur cette information s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit sur les comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de notre opinion sans réserve.

## **III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous attirons votre attention sur l'adoption par le Conseil d'administration du 25 Février 2010 d'un budget de fonctionnement 2010 déficitaire, à rapprocher d'une situation nette négative de 5 560 euros apparaissant dans les comptes du 31 Décembre 2009.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents obligatoires présentés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

DIJON, le 5 Mars 2010

Société A3C  
Commissaire aux comptes  
Représentée par :  
Yves CASSIN

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'Yves Cassin', written in a cursive style.



## BILAN ACTIF

Euros

	31/12/2009			31/12/2008
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaire	1 250	1 250		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 051	1 051		
Autres immobilisations corporelles	65 509	51 890	13 619	17 533
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 350		4 350	4 350
<b>TOTAL (I)</b>	<b>72 159</b>	<b>54 191</b>	<b>17 969</b>	<b>21 883</b>
<b>Comptes de liaison</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 135		1 135	
<b>Créances d'exploitation (3)</b>				
Créances usagers et comptes rattachés	4 616	4 616		2 673
Autres créances	26 855		26 855	20 682
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	67 848		67 848	86 567
Charges constatées d'avance (3)	8 115		8 115	8 378
<b>TOTAL (II)</b>	<b>108 568</b>	<b>4 616</b>	<b>103 952</b>	<b>118 299</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>180 727</b>	<b>58 806</b>	<b>121 921</b>	<b>140 181</b>
(1) dont droit au bail				
(2) dont à moins d'un an				
(3) dont à plus d'un an				
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisé par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## BILAN PASSIF

Euros

	Euros	
	31/12/2009	31/12/2008
	Net	Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
<i>Dont legs et don. avec contrepartie d'actifs immo., subv. d'invest. affectés à des biens renouvelables</i>		
Ecarts de réévaluation		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	36 588	36 588
Report à nouveau	- 63 723	- 73 755
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>	21 260	10 032
<b>Autres fonds associatifs</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultats sous contrôle des tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	315	617
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>- 5 560</b>	<b>- 26 518</b>
<b>Comptes de liaison (II)</b>		
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	59 375	74 722
<b>TOTAL (III)</b>	<b>59 375</b>	<b>74 722</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
<b>TOTAL (IV)</b>		
<b>DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		9 274
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes	365	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 886	18 542
Dettes fiscales et sociales	43 326	50 772
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 968
Autres dettes	9 828	
Produits constatés d'avance (1)	2 700	8 420
<b>TOTAL (V)</b>	<b>68 106</b>	<b>91 976</b>
Ecarts de conversion passif (VI)		
<b>TOTAL GENERAL (I à VI)</b>	<b>121 921</b>	<b>140 181</b>
(1) Dont à moins d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	67 741	91 976
(1) Dont à plus d'un an (A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		
(2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) dont emprunts participatifs		
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>		

## COMPTE DE RESULTAT

		Euros	
		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Ventes de marchandises		48	
Production vendue			
Prestations de services		17 303	20 753
<b>MONTANT NET DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>17 351</b>	<b>20 753</b>
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		327 668	361 350
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		59 395	15 283
Collectes			
Cotisations			
Autres produits		5 042	18
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>(I)</b>	<b>409 456</b>	<b>397 404</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Achats de marchandises			
Variation de stocks (marchandises)			
Achats de matières premières et autres approvisionnements			
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)			
Autres achats et charges externes (2)		102 569	97 990
Impôts, taxes et versements assimilés		17 696	17 873
Salaires et traitements		193 868	170 124
Charges sociales		65 326	67 043
Autres charges de personnel			
Dotations aux amortissements sur immobilisations		4 570	5 762
Dotations aux dépréciations sur immobilisations			
Dotations aux dépréciations sur actif circulant			490
Dotations aux provisions pour risques et charges		4 088	28 601
Autres charges		14	362
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>(II)</b>	<b>388 131</b>	<b>388 244</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I-II)</b>	<b>21 325</b>	<b>9 159</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun</b>			
Excédent attribué ou déficit transféré	<b>(III)</b>		
Déficit supporté ou excédent transféré	<b>(IV)</b>		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
De participations (4)			
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)			
Autres intérêts et produits assimilés (4)		187	339
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(V)</b>	<b>187</b>	<b>339</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
Intérêts et charges assimilées (5)		555	476
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(VI)</b>	<b>555</b>	<b>476</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(V-VI)</b>	<b>- 368</b>	<b>- 136</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>(I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>20 958</b>	<b>9 023</b>



## COMPTE DE RESULTAT

		Euros	
		31/12/2009	31/12/2008
		Total	Total
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opérations de gestion			969
Sur opérations en capital		303	1 726
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>(VII)</b>	<b>303</b>	<b>2 695</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion			3 086
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>(VIII)</b>		<b>3 086</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(VII-VIII)</b>	<b>303</b>
			<b>- 391</b>
Impôts sur les bénéfices	<b>(IX)</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>(I+III+V+VII)</b>	<b>409 945</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>(II+IV+VI+VIII+IX)</b>	<b>388 685</b>
			<b>400 438</b>
			<b>391 806</b>
<b>5 - SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>21 260</b>	<b>8 632</b>
+ Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs			1 400
- Engagements à réaliser sur ressources affectées			
<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>21 260</b>	<b>10 032</b>
<i>(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>			
<i>(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier</i>		<i>11 768</i>	<i>10 889</i>
<i>    dont redevances sur crédit-bail immobilier</i>			
<i>(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>			
<i>(4) dont produits concernant des entreprises liées</i>			
<i>(5) dont intérêts concernant des entreprises liées</i>			

<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
<b>Produits</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		
<b>Charges</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

**ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT****Règles et méthodes comptables**

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 121 920.99 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 21 260.44 € ont été établis selon les dispositions du Plan Comptable Général, des différents règlements du Comité de la Réglementation Comptable, et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

**Immobilisations incorporelles et corporelles**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Tant sur le plan comptable qu'au plan fiscal, les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'usage.

En l'absence de décomposition, ces durées sont :

- |  |               |
|--|---------------|
| - Logiciels :                          | 1 an          |
| - Matériel :                           | 5 ans         |
| - Installations - Agencements :        | De 5 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique : | De 3 à 5 ans  |
| - Mobilier de bureau :                 | De 5 à 10 ans |

**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Engagements et indemnités de fin de carrière**

Une provision pour engagements de retraite est constituée depuis l'exercice 2003.

Conformément au règlement CNC n°2003-R.01 et à la Convention Collective de l'animation socioculturelle, la provision pour engagements de retraite est calculée sur la base de :

- un quart de mois de salaire par année d'ancienneté pour les salariés ayant moins de 10 ans d'ancienneté,
  - un quart de mois de salaire x 10 ans + un tiers de mois de salaire x nombre d'années au-delà de 10 ans, pour les salariés ayant plus de 10 ans d'ancienneté,
- avec prise en compte des charges sociales à hauteur de 50 %.

Cette provision a été estimée sur la base des deux tiers de son montant total, en considérant que seuls les deux tiers des salariés actuels seraient présents au CRIJ au moment de leur départ en retraite, compte tenu de l'âge moyen du personnel.

La provision pour engagements de retraite s'élève à 59 375 € à la clôture de l'exercice 31 décembre 2009, contre 55 287 € à la clôture de l'exercice précédent, soit une dotation comptabilisée sur l'exercice à hauteur de 4 088 €.

#### Autres provisions pour risques et charges

##### - Prime de précarité :

Une provision pour prime de précarité avait été constituée en 2008 à hauteur de 12 435 € pour le départ en novembre 2009 d'une salariée en CDD, CDD lié au remplacement d'un salarié en congé parental d'éducation. Cette salariée a été embauchée en CDI suite au souhait du titulaire du poste de ne pas réintégrer son emploi à travers une procédure de rupture conventionnelle. La provision a donc été reprise en totalité dans le résultat d'exploitation.

##### - Restructuration :

Une provision pour restructuration de l'association avait été constituée en 2008 à hauteur de 7 000 €. Cette provision n'ayant plus d'objet (pas de projet précis identifié) à la clôture de l'exercice 2009, a fait l'objet d'une reprise en résultat d'exploitation.

##### - Litige prud'homal :

L'association CRIJ est mise en cause dans une procédure portée par une salariée devant le conseil des prud'hommes. Le rendez vous de conciliation n'a pas abouti à un accord amiable des deux parties. Compte tenu de l'avancement de la procédure, de la perception du risque par l'association, il a été considéré que ce procès relevait des passifs éventuels. Par conséquent aucune provision pour litige n'a été constituée à la clôture de l'exercice 2009.

Dans l'hypothèse d'une condamnation à hauteur des prétentions de la partie adverse, il pourrait en résulter des conséquences préjudiciables, y compris en terme de continuité d'exploitation.



## IMMOBILISATIONS

Euros

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>Total I</b>			
<b>Total II</b>	3 071		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 051		
Installations générales, agencements et aménagements divers	24 660		656
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	55 710		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>Total III</b>	81 421		656
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	4 350		
<b>Total IV</b>	4 350		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>88 843</b>		<b>656</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 821	1 250	
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			1 051	
Installations générales, agencements et aménagements divers			25 316	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		15 518	40 193	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Total III</b>		15 518	66 560	
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			4 350	
<b>Total IV</b>			4 350	
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>		<b>17 339</b>	<b>72 159</b>	



## AMORTISSEMENTS

Euros

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement et de développement	Total I				
Autres immobilisations incorporelles	Total II	3 071		1 821	1 250
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 051			1 051
Installations générales, agencements et aménagements divers		10 881	3 231		14 112
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier		51 957	1 338	15 518	37 778
Emballages récupérables et divers					
	Total III	63 889	4 570	15 518	52 941
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>		<b>66 960</b>	<b>4 570</b>	<b>17 339</b>	<b>54 191</b>

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOI							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	
<b>Immo. incorporelles</b>							
Frais d'établissm. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
<b>Immo. corporelles</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outil. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
	Total III						
Frais acq. titres part. Total IV							
<b>TOT. GEN. (I+II+III+IV)</b>							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

Euros

	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations exercice	Diminutions : Reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Provisions réglementées</b>				
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92				
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>Total I</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges	74 722	3 103	19 435	59 375
<b>Total II</b>	<b>74 722</b>	<b>3 103</b>	<b>19 435</b>	<b>59 375</b>
<b>Dépréciations</b>				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	5 441		825	4 616
Autres dépréciations				
<b>Total III</b>	<b>5 441</b>		<b>825</b>	<b>4 616</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III)</b>	<b>80 163</b>	<b>3 103</b>	<b>20 260</b>	<b>63 991</b>
		- d'exploitation 4 088	20 260	
		- financières		
		- exceptionnelles		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-I-5 du CGI)				

## ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Euros

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	4 350		4 350
<b>De l'actif circulant</b>				
	Clients douteux ou litigieux	4 616	4 616	
	Autres créances clients			
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	41	41	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts taxes et versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	26 814	26 814	
	Charges constatées d'avance	8 115	8 115	
	<b>Total</b>	<b>43 935</b>	<b>39 585</b>	<b>4 350</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consenties aux associés

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)				
	- à un an maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 886	11 886		
	Personnel et comptes rattachés	18 506	18 506		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	22 317	22 317		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 504	2 504		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	9 828	9 828		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	2 700	2 700		
	<b>Total</b>	<b>67 741</b>	<b>67 741</b>		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunt, dettes contractés auprès des associés



**PRODUITS A RECEVOIR****Euros**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

<b>Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	26 814	20 682
Subvention à recevoir	20 700	18 032
Assurance remboursement	2 093	
IJSS CPAM et AGRR	4 021	2 650
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>Total</b>	<b>26 814</b>	<b>20 682</b>



**CHARGES A PAYER****Euros**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

<b>Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 347
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 943	10 655
Dettes fiscales et sociales	28 480	36 246
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :		
<b>Total</b>	<b>32 423</b>	<b>48 249</b>

**PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE****Euros**

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Produits d'exploitation	2 700	8 420
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>Total</b>	<b>2 700</b>	<b>8 420</b>

<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>31/12/2009</b>	<b>31/12/2008</b>
Charges d'exploitation	8 115	8 378
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>Total</b>	<b>8 115</b>	<b>8 378</b>

CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE DE BOURGOGNE  
50 rue BERLIER  
21000 DIJON  
Association Loi 1901

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



## AUDIT CONSEIL COMPTABILITE CONTROLE

3, ALLEE ANDRE BOURLAND - PARC TECHNOLOGIQUE DE LA TOISON D'OR - 21000 DIJON  
TEL. 03 80 72 93 72 - FAX 03 80 72 93 73 - E-MAIL : a3c2@wanadoo.fr

Experts comptables associés :

Yves CASSIN  
Frédéric FRANCE  
Eric CORRET  
Nicolas MORON

**CENTRE REGIONAL INFORMATION JEUNESSE DE BOURGOGNE**  
50 rue BERLIER  
21000 DIJON  
Association Loi 1901

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES  
(EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009)**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés.

Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice, visée à l'article L.612-5 du Code de commerce.

Fait à DIJON  
Le 5 Mars 2010

Société A3C  
Commissaire aux comptes  
Représentée par :  
Yves CASSIN